

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1662

42 – LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

Ventes et cessions

943 307 678 RCS Saint Etienne.

INNOV IT.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 650.00 EUR.

Adresse : 40, Rue Des Aciéries, 42000 Saint-Étienne.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion soumise au régime de la fusion simplifiée de l'article L. 236-11 du Code de commerce. Pour la société absorbante: Innov IT Société par actions simplifiée au capital de 1.125.268 euros Siège social : 40, rue des Aciéries – 42000 Saint-Etienne 943 307 678 RCS Saint-Etienne Pour la société absorbée : H4M Associés Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros Siège social : 33, rue de la Pata – 69380 Chazay-d'Azergues 979 492 675 RCS Villefranche-Tarare L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : actif : 6.358 euros. passif : 6.000 euros Sout un actif net transmis de 358 euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Néant Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, et dès lors que la société absorbante détient la totalité des actions composant le capital social de la société absorbée et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la fusion ne donnera lieu ni à échange de titres, ni à augmentation de capital de la société absorbante. En conséquence, la société absorbante et la société absorbée sont convenues qu'il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange. Le montant prévu de la prime de fusion: néant (Fusion simplifiée) La date du projet commun de fusion : 17 juin 2025 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante: Au titre de la société absorbante le 20/06/2025 au Tribunal de Commerce de Saint-Etienne Au titre de la société absorbée le 20/06/2025 au Tribunal de commerce de Villefranche-Tarare..